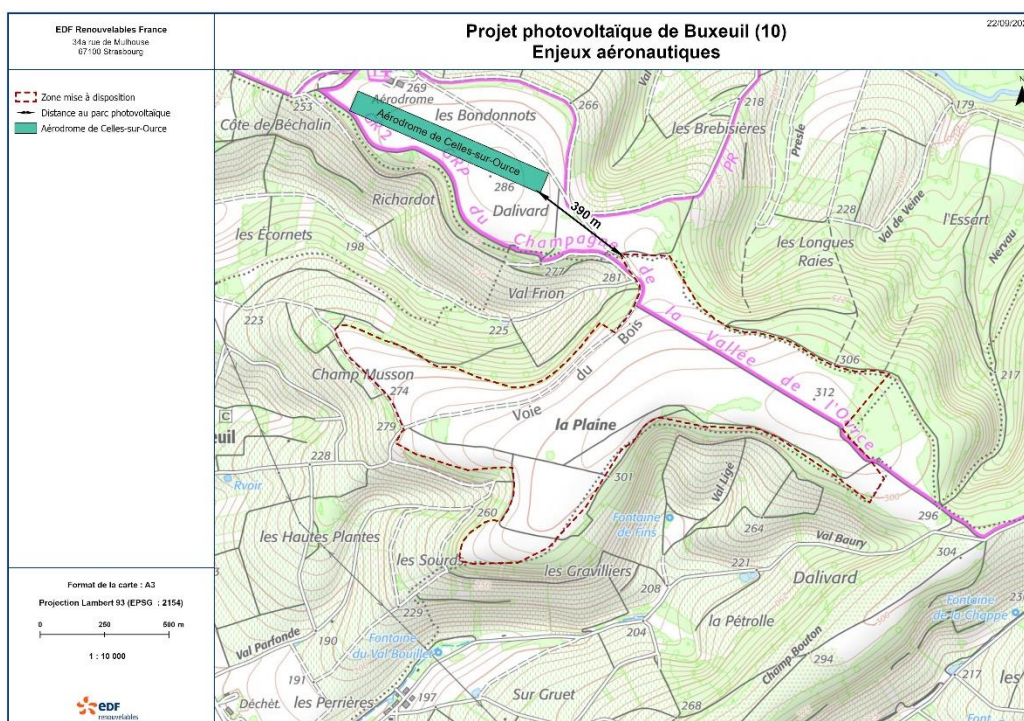


Contribution d'EDF Renouvelables France à l'Enquête Publique « Plan de servitudes aéronautiques et de dégagement de l'aérodrome de Bar-sur-Seine »

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En mai 2021, la commune de Buxeuil lançait un **Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement, la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur des parcelles communales** situées sur le lieu-dit « La Plaine ». Le 14 décembre dernier, une délibération du conseil municipal de Buxeuil déclarait l'entreprise **EDF Renouvelables France** lauréate de cet Appel à Manifestation d'Intérêt. La zone mise à disposition par la commune pour cette centrale photovoltaïque est située au **Sud de l'aérodrome de Bar-sur-Seine** comme le montre la carte ci-dessous :



C'est donc en sa qualité d'aménageur du territoire qu'EDF Renouvelables France souhaite contribuer à cette enquête publique.

Le site mis à disposition par la commune de Buxeuil pour l'installation de cette centrale photovoltaïque étant situé à **moins de 400 mètres de la piste de l'aérodrome de Bar-sur-Seine**, EDF Renouvelables France a décidé de faire appel à un **bureau d'études spécialisé afin de réaliser une étude de réverbération** comme le préconise la note d'information technique sur **les dispositions relatives aux avis de la DGAC sur les projets d'installations de panneaux photovoltaïques à proximité des aérodromes du 27 juillet 2011**. Cette étude avait pour but d'évaluer la potentielle gêne visuelle pour les pilotes de l'aérodrome de Bar-sur-Seine sur les bases des exigences de la DGAC.

Cette étude se résume à une **étude de sensibilité géométrique** puis une **étude de luminance** basée sur le **profil de réverbération du verre des panneaux photovoltaïques standards**, couramment

implantés sur les sites d'EDF Renouvelables France. Les **conclusions de cette étude seront prises en compte dans la réalisation du design final** de la centrale photovoltaïque.

De plus, dans un esprit de concertation locale, une **rencontre entre les usagers de l'aérodrome et EDF Renouvelables France** est prévue courant mars afin de partager sur le projet.

Afin de développer un projet photovoltaïque en accord avec les **contraintes et enjeux du territoire**, EDF Renouvelables France a pris connaissance du plan de servitudes aéronautiques et de dégagement de l'aérodrome de Bar-sur-Seine, objet de la présente enquête publique.

Il en ressort que le projet de centrale photovoltaïque de Buxeuil est **compatible** avec ce document. En effet, les **côtes altimétriques mentionnées dans ce dernier et la topographie du site** permettent aisément l'installation de **structures photovoltaïques et tout autre équipement** nécessaire au fonctionnement de la centrale (comme des postes de transformation électrique ou de livraison d'électricité).

Je vous remercie pour la considération que vous apporterez à mon message et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Charlotte Echard

06.16.43.34.55 ; charlotte.echard@edf-re.fr

Ingénieure projets

EDF Renouvelables France

